

Évaluation des cursus
« Sciences chimiques, physiques, géographiques et géologiques »
2014-2015

RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE

Université catholique de Louvain (UCL)

**Bachelier et Master en Sciences chimiques, Bachelier et Master en Sciences
géographiques, Bachelier et Master en Sciences physiques
Master en Sciences et gestion de l'environnement**

Comité des experts :

M. Etienne SCHACHT, président

M. Patrick BARANGER, M. Daniel BLOCH, M. Pierre CARREGA, Mme Danièle CHOUEIRY,
M. Michel FILY, M. Robert GAMACHE, M. Malte HENKEL,
Mme Jennifer MORARDET, M. Rafaël SOLANS, experts.

3 juillet 2015

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2014-2015 à l'évaluation des cursus en « Sciences chimiques, physiques, géographiques et géologiques ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné¹, mandaté par l'AEQES et accompagné par deux membres de la Cellule exécutive, s'est rendu les 21, 22 et 23 octobre 2014 à l'Université catholique de Louvain pour évaluer les bacheliers et masters en Sciences chimiques, en Sciences géographiques, en Sciences physiques et le master en Sciences et gestion de l'environnement. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue de leurs auditions et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel enseignant, les étudiants et anciens étudiants, les membres du personnel administratif et technique, et les représentants des employeurs qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience. Ainsi, au cours de sa visite d'évaluation, le comité a eu l'occasion de s'entretenir avec 67 membres du personnel, 42 étudiants, 16 diplômés et 9 représentants du monde professionnel.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée, et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration. Il reprend la structure du référentiel AEQES en cinq critères², sur lequel l'entité s'est basée pour mener son autoévaluation.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- la démarche qualité et la gouvernance (critère 1) ;
- la pertinence du programme (critère 2) ;
- la cohérence interne du programme (critère 3) ;
- l'efficacité et l'équité (critère 4) ;
- l'autoévaluation et analyse SWOT (critère 5).

Remarque préliminaire : le comité des experts a décidé de traiter conjointement les différents programmes de formation proposés par l'établissement, tout en soulignant quand cela s'avérait nécessaire les spécificités propres à un programme. Par souci de concision, le nom de l'école a alors été utilisé pour désigner le programme (p. ex. « Chimie » pour le bachelier et le master en Sciences chimiques). L'abréviation SGE désigne le master en Sciences et gestion de l'environnement.

¹ La composition du comité des experts et un bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres sont disponibles sur : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

² AEQES, *Référentiel d'évaluation AEQES*, 2012, 4p. et AEQES, *Référentiel et guide de rédaction et d'évaluation*, 2012, 62 p. En ligne : http://www.aeqes.be/infos_documents_details.cfm?documents_id=246.

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Université catholique de Louvain (UCL) est issue de la partition de l'Université de Louvain, fondée en 1425, en deux universités : l'une néerlandophone (KUL) et l'autre francophone (UCL). Elle a intégré en 2010 les instituts supérieurs d'architecture de Bruxelles et Tournai. En 2011, elle a élargi son implantation sur le site de Mons par fusion avec les Facultés universitaires catholiques de Mons (FUCaM).

L'UCL est constituée de 14 facultés et écoles qui organisent une quarantaine de formations universitaires de 1^{er} cycle (bachelier) et 185 programmes de 2^e cycle (dont 88 masters en 120 crédits) sur les sites de Louvain-la-Neuve (siège social), de Bruxelles (disciplines de la santé et architecture), de Tournai (architecture), de Mons et de Charleroi (sciences économiques, sciences politiques et communication, notamment). En 2012-2013, elle comptait 30796 étudiants³. Les 21 instituts de recherche se répartissent dans les secteurs de Sciences humaines, des Sciences de la santé et des Sciences et technologies. Le personnel académique de l'UCL comptait, au 1^{er} février 2013, 1403 personnes (627 équivalents temps plein, ETP) ; le personnel scientifique comptant 605 personnes (488 ETP) et les personnels administratifs, techniques et de gestion, 1592 personnes (1321 ETP)⁴.

La faculté des Sciences est composée de sept écoles (biologie, chimie, géographie, mathématique, médecine vétérinaire, physique et l'école de statistique, biostatistique et sciences actuarielles). Son personnel académique représente 7% du personnel de l'UCL et compte 80 académiques (ETP), 76 scientifiques (ETP), 20 administratifs (ETP)⁵.

Le master en Sciences et gestion de l'environnement est organisé par la faculté des Bioingénieurs.

Le présent rapport porte sur les programmes de bachelier et de master en Sciences chimiques, Sciences physiques, Sciences géographiques ; et sur le master en Sciences et gestion de l'environnement (SGE).

Les effectifs étudiants se répartissent de la manière suivante dans les programmes évalués⁶ :

	<i>Chimie</i>	<i>Géographie</i>	<i>Physique</i>	<i>SGE</i>	Total
bachelier	96	51	74		221
master	29	31	35	43	138
TOTAL	125	82	109	43	359

³ Source : Cref. L'année 2012-2013 est l'année de référence pour les données chiffrées utilisées tout au long de l'évaluation.

⁴ *Idem*.

⁵ Source : données fournies par l'établissement (situation en mai 2014).

⁶ Source : CReF, Statistiques 2013.

Critère 1

L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes.

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

Dimension 1.4 : Information et communication interne

CONSTATS ET ANALYSE

[Politique de gouvernance de l'établissement]

- 1 Le comité des experts a constaté une organisation rigoureuse et rationnelle, tant au niveau des entités qu'au niveau institutionnel. Les mécanismes de gouvernance de l'UCL sont en place.
Il s'agit d'un plan bien pensé aux politiques établies pour chaque niveau : secteurs, facultés, écoles...
- 2 L'organigramme structurel est très détaillé et compréhensible.
Il existe des services bien structurés. Le grand nombre de commissions au niveau de l'institution et au niveau de la faculté et des écoles permet de multiplier les lieux de discussion et d'échange, mais rend l'identification du niveau exécutif difficile.
L'existence de plusieurs services est positive.
- 3 Les étudiants sont représentés dans les différentes instances notamment *via* les comités d'année. Dans certains départements, les comités d'année ne sont pas opérationnels.

[Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme]

- 4 Le comité a beaucoup apprécié la forte exigence de qualité de l'enseignement aussi bien au niveau institutionnel que dans les départements évalués.
- 5 Des services de gestion de qualité ont été installés. Il y a une politique bien définie pour la gestion de la qualité au niveau de l'institution, des entités et des programmes.
Il y a un soutien des projets visant à dynamiser l'innovation pédagogique.

[Élaboration, pilotage et révision périodique du programme]

- 6 Le programme est varié et complet.
Une modification récente du programme et ouverture au monde professionnel suite à des enquêtes auprès des étudiants ont été réalisées.
Le comité des experts a constaté un souci d'objectiver la réflexion sur la qualité du programme.

[Information et communication interne]

- 7 La gestion de l'information et la communication interne et externe sont assurées par l'administration des relations extérieures et de la communication (AREC), y inclus les communications vers l'ensemble des parties prenantes de l'UCL.
La communication est largement *top-down* et perfectible.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité des experts recommande de simplifier certains mécanismes de gouvernance afin de réduire le temps investi par le corps académique.

- 2 Les comités d'année doivent être activés lorsqu'ils ne le sont pas, afin notamment de permettre une meilleure participation des étudiants dans les politiques de département.
- 3 Le comité recommande d'optimiser la communication interne en faisant en sorte que les structures et services transversaux soient suffisamment connus et utilisés par les différents acteurs. Le comité des experts recommande d'optimiser la communication vers le personnel et les étudiants et inversement.

Critère 2

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme.

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

Dimension 2.2 : Information et communication externe

CONSTATS ET ANALYSE

[Appréciation de la pertinence du programme]

- 1 L'UCL a une tradition d'excellence scientifique qui alimente l'enseignement.
- 2 Les formations de base dans les matières comme les mathématiques ou la physique sont très solides.
- 3 À l'exception du programme en Sciences et gestion de l'environnement, les programmes semblent formatés pour la recherche, peu calibrés pour l'insertion professionnelle (autre que la carrière académique). Leur pertinence est envisagée au regard de l'interne (adéquation pour une poursuite d'études de doctorat), mais pas au regard du monde extérieur (étudiants entrants, caractéristiques du monde socioprofessionnel...). L'enseignement en Sciences physiques, notamment, est perçu comme très théorique par les étudiants de bachelier. Si l'UCL considère ceci comme un point fort, cette information doit être bien communiquée aux étudiants qui sont intéressés par le programme.
- 4 Le master en SGE se positionne comme un master complémentaire et les étudiants sont admis « sur dossier ».
- 5 Les finalités didactiques sont confrontées à un problème structurel : la formation des enseignants (liée à la discipline du master dans lequel elle est organisée) ne reprend pas les trois volets physique/chimie/biologie à enseigner dans le secondaire.
- 6 La chimie fait face à la concurrence des programmes de bioingénieurs.
- 7 Des outils et des leviers pour l'insertion professionnelle et l'interaction entre l'université et les employeurs existent, mais ces dispositifs ne sont pas toujours efficaces.
- 8 L'UCL délègue entièrement aux programmes l'initiative de l'ouverture au monde non académique (monde professionnel, enseignement secondaire...).
- 9 Les liens avec les anciens se font de manière informelle et la trace des étudiants diplômés est généralement perdue.
- 10 L'université a une politique forte en matière de mobilité internationale, avec de bons résultats dans les programmes évalués.

[Information et communication externe]

- 11 Concernant la communication externe, le site internet est clair, l'information sur les programmes est disponible et détaillée.
- 12 Le comité a apprécié l'initiative « Science infuse » comme un dispositif remarquable pour la promotion des sciences à destination de l'enseignement secondaire.
- 13 La géographie souffre d'un manque de visibilité sur les professions.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité des experts recommande d'envisager la pertinence des programmes également au regard de l'externe (étudiants entrants, caractéristiques du monde socioprofessionnel...).
- 2 Le comité des experts recommande d'améliorer l'information aux étudiants qui s'inscrivent, notamment en Physique, sur les finalités visées par les programmes (les étudiants de Physique doivent être informés de l'orientation théorique du programme).
- 3 Plus de stages dans des laboratoires ou à l'extérieur pourraient être proposés dans le bachelier en Physique pour améliorer la perception des débouchés autres que théoriques auprès des étudiants.
- 4 La formation des enseignants (actuellement « uni-disciplinaire ») doit reprendre les trois volets physique/chimie/biologie à enseigner dans le secondaire.
- 5 Le comité des experts recommande de mieux coordonner et suivre les relations avec le monde non académique (par les différentes écoles et avec l'université).
- 6 Le comité recommande que le suivi du devenir des anciens étudiants soit réalisé au niveau facultaire ou de l'université.
- 7 La visibilité de la géographie sur les professions mérite d'être augmentée.

Critère 3

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme.

Dimension 3.1 : Les acquis d'apprentissage du programme

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

CONSTATS ET ANALYSE

[Acquis d'apprentissage]

- 1 Le comité des experts a beaucoup apprécié la politique proactive de l'établissement concernant la cohérence des programmes.
L'engagement dans une rédaction des programmes en termes d'acquis d'apprentissage, *via* le projet AALLO, est un point fort.

[Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage]

- 2 L'école de Géographie a mené une réflexion intéressante sur l'articulation entre acquis d'apprentissage, méthodes pédagogiques et procédures d'évaluation.
- 3 Les formations pratiques de terrain en Géographie et Géologie sont un point fort de la formation.
- 4 Les syllabus et supports de cours mis à disposition des étudiants sont de qualité et à jour. Des exercices sont disponibles en ligne.
- 5 Le comité des experts a apprécié les cours d'anglais intégrés aux programmes de bachelier. L'importance d'une connaissance pratique des langues vivantes autres que le français (anglais, néerlandais...) est un atout important pour les étudiants en vue de leur compétitivité professionnelle.
- 6 Les possibilités de réaliser un stage à l'étranger dans le cadre d'une convention Erasmus ou Mercator sont des points forts. Les stages en entreprise ou en laboratoire hors UCL sont actuellement absents (ou très rares) dans la plupart des programmes.
- 7 Le comité des experts a constaté et salué dans le master en SGE un programme adapté aux objectifs d'interdisciplinarité et d'une grande cohérence. Il lui semble cependant qu'il manque un « noyau » de cours spécifiques à l'environnement pour donner une identité plus forte au master.

[Agencement global du programme]

- 8 Le nombre d'ECTS attribué aux différentes activités d'enseignement ne reflète pas toujours la charge de travail des étudiants.
- 9 Dans l'agencement du programme en Géographie, les cours de géographie arrivent seulement en fin de 1^{re} année de bachelier.

[Évaluation du niveau d'atteinte des acquis visés]

- 10 L'évaluation des étudiants n'est pas encore pilotée par la définition des acquis d'apprentissage.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité des experts recommande d'augmenter le nombre de stages en entreprise ou en laboratoire hors UCL dans certains programmes.
- 2 Le comité des experts estime qu'il serait souhaitable d'encourager dans le master en SGE (*via* les moyens humains et matériels *ad hoc*) la transformation d'une simple transversalité en la naissance d'un véritable « noyau » institutionnel de l'environnement pour donner une identité au master.
- 3 Le comité des experts recommande de veiller à ce que les ECTS correspondent mieux à la charge de travail à fournir par les étudiants, notamment à partir de la 3^e année de bachelier.
- 4 Le comité des experts recommande d'introduire des cours spécifiques à la géographie plus tôt dans le cursus.
- 5 Le comité des experts recommande de faire en sorte que les acquis d'apprentissage pilotent davantage le programme et les évaluations des étudiants.

Critère 4

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme.

Dimension 4.1 : Ressources humaines

Dimension 4.2 : Ressources matérielles

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

CONSTATS ET ANALYSE

[Ressources humaines]

- 1 L'UCL a une politique de recrutement académique en principe largement ouverte vers l'extérieur. Dans la réalité, malgré cette volonté d'ouverture, la plupart des recrutements sont endogènes.
L'ouverture de postes académiques est décidée chaque année et suit une procédure décrite dans un règlement de l'UCL.
L'UCL organise chaque année une journée d'accueil, ainsi que des journées de formations pour guider les nouveaux engagés, quel que soit leur statut.
- 2 À l'exception de la physique, le recrutement des doctorants/assistants semble fortement endogène.
- 3 La taille de l'équipe « Science infuse » est réduite par rapport à la tâche et aux enjeux qui lui sont confiés.

[Ressources matérielles]

- 4 Le Service logistique des auditoriums de l'UCL organise, via la Cellule de réservation, la gestion des locaux et horaires.
Le nombre d'auditoriums est large et à côté des auditoriums traditionnels des locaux sont disponibles pour un usage didactique occasionnel ou spécifique (salle de travaux pratiques, laboratoires de langues...).
- 5 L'UCL propose sur le campus de Louvain-la-Neuve et sur celui de Woluwe un des ensembles de bibliothèques les plus riches de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Réparties par discipline, les neuf bibliothèques de l'UCL facilitent l'accès à l'information scientifique nécessaire à l'université pour réaliser ses missions.
La nouvelle bibliothèque des Sciences est appréciée comme un point fort.
- 6 L'iCampus est bien développé et largement utilisé, mais son utilisation reste inégale d'un cours à l'autre.
- 7 Il existe un manque de moyens et de visibilité du programme en SGE, lié à son caractère inter-facultaire.

[Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants]

- 8 La motivation des étudiants et des enseignants est excellente.
- 9 De gros efforts sont mis en œuvre pour améliorer la réussite en 1^{re} année de bachelier. La transition secondaire-supérieur reste difficile malgré les dispositifs mis en œuvre.
- 10 La présence d'un conseiller aux études dans chaque programme est considérée comme un point très important.

[Analyse des données nécessaires au pilotage du programme]

- 11 L'évaluation de l'enseignement est indispensable au sein d'une université : la participation et l'information des étudiants restent perfectibles, de même que la collecte de données statistiques pour optimiser les programmes.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité recommande de plus ouvrir vers l'extérieur le recrutement des doctorants et assistants.
- 2 Le comité recommande de maintenir des moyens suffisants au master SGE en améliorant la concertation interfacultaire.
- 3 Le comité des experts recommande de renforcer l'équipe de « Science infuse » afin qu'elle puisse continuer à améliorer les ponts avec le secondaire.
- 4 Le comité des experts recommande de rendre les pratiques de l'aide à la réussite encore plus efficaces pour faire baisser le taux d'échec en 1^{re} année de bachelier. La présence d'un conseiller aux études dans chaque programme reste à renforcer pour les années à venir.
- 5 Le comité des experts recommande d'améliorer le dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants, de même que la collecte de données statistiques permettant d'optimiser les programmes.

Critère 5

L'établissement/l'entité a également effectué une autoévaluation du programme de façon participative, approfondie et validée.

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

CONSTATS ET ANALYSE

- 1 Le comité des experts a apprécié le caractère complet du rapport d'autoévaluation, en particulier pour la géographie et la chimie.
- 2 Ce rapport est cependant peu articulé entre les différents programmes très hétérogènes d'un département à l'autre, ce qui dénote de démarches qui ont été peu articulées entre elles.
- 3 La rédaction du RAE a été une démarche peu participative : les entretiens ont révélé que toutes les parties prenantes n'ont pas été impliquées dans l'autoévaluation, conduite essentiellement par les responsables de programmes.
Les étudiants en particulier ne semblaient pas informés de l'objectif de l'évaluation.
- 4 Le comité des experts a constaté que la rédaction du RAE a été vécue comme un exercice obligé, non mobilisateur, avec un faible impact sur la vie des entités.
- 5 Les analyses SWOT fournies, spécifiques à chacun des programmes, sont de qualité inégale. Les formats pour les programmes de Chimie et de Géographie sont identiques. Le format pour le master en SGE est très différent. Enfin, pour la Physique, il est fait référence à une analyse SWOT pour l'ensemble de la faculté des Sciences qui ne se trouve pas dans le RAE.
- 6 Les plans d'action des différents départements sont peu précis et ne dégagent pas les priorités.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité recommande d'augmenter la transparence au sein des départements et d'utiliser les canaux d'information officiels.
- 2 La mise en place d'une commission qualité interne, organisée par programme, avec une participation de toutes les parties prenantes, servira la démarche qualité, la qualité des programmes et la communication interne.
- 3 Les plans d'action gagneraient à être précisés et priorisés afin de faciliter leur mise en œuvre.

CONCLUSION

Le comité des experts reconnaît l'excellence de l'enseignement de la faculté des Sciences de l'UCL qui repose largement sur une recherche très solide et reconnue internationalement.

Les accents majeurs des cursus sont accentués vers les points forts de la recherche.

L'équilibre entre la recherche et l'enseignement est très important dans toutes les universités et donc aussi à l'UCL, mais le comité des experts tient à souligner l'importance d'ouvrir également l'enseignement à d'autres finalités que la recherche, et surtout de bien informer les étudiants dès leur entrée en bachelier concernant les possibilités de carrières. Il faut en conséquence développer et formaliser les liens avec les milieux professionnels autres que la recherche.

Le comité a constaté une grande motivation et une forte implication des enseignants.

Il encourage tous les acteurs à poursuivre la dynamique de la démarche qualité, en instaurant plus de concertation entre les départements et en se saisissant de la démarche (actuellement perçue comme une action « *top-down* »).

L'évaluation de l'enseignement est indispensable au sein d'une université : la participation et l'information des étudiants restent perfectibles et la collecte de données statistiques pour optimiser les programmes peut être améliorée. La collecte de données par l'université sur le devenir des étudiants permettra d'optimiser l'évolution des formations.

Enfin, l'UCL – qui est toute proche de la « capitale de l'Europe » – doit s'ouvrir davantage pour accueillir des étudiants d'autres pays, et aussi envoyer les jeunes ailleurs. Pour cela, l'enseignement en anglais (formations en langues vivantes pour les étudiants en bachelier et aussi pour les enseignants, ainsi que des cours en anglais dans les masters) est tout à fait indispensable.

Le comité recommande cette ouverture vers le monde extérieur car la reconnaissance d'une excellence en recherche et en enseignement, si elle a créé une fierté justifiée, ne peut conduire à un manque d'ouverture sur le monde extérieur.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Plan stratégique de l'université ⇒ Etudiants représentés dans les différentes instances ⇒ Tradition d'excellence ⇒ Politique forte en matière de mobilité internationale ⇒ Science infuse ⇒ Information et communication externe ⇒ Mise en place des acquis d'apprentissage (projet ALLOO) ⇒ Pratiques de terrain en Géographie et Géologie ⇒ Syllabi et supports de cours de qualité et à jour ⇒ Cours d'anglais en bachelier ⇒ Stages à l'étranger ⇒ Motivation et ambition du corps enseignant ⇒ Infrastructure, bibliothèques, iCampus ⇒ Aide à la réussite en BAC 1 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Trop de commissions ⇒ Communication interne essentiellement <i>top-down</i> ⇒ Ouverture au monde professionnel non académique (professionnel, enseignement secondaire...) ⇒ Filières didactiques ⇒ Visibilité de certains programmes ⇒ Suivi des anciens étudiants ⇒ Cours en anglais (au niveau master) ⇒ Possibilité de faire des stages en entreprise ⇒ Adéquation ECTS – charge de travail ⇒ Évaluation des enseignements par les étudiants ⇒ Recrutement endogène des assistants (sauf en Physique) ⇒ Manque de moyens du master en SGE ⇒ Démarche d'autoévaluation (peu participative) ⇒ SWOT ⇒ Plans d'action

Opportunités	Risques
	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Contexte de compétition entre universités ⇒ Diminution des ressources

Récapitulatif des recommandations

- ⇒ Simplifier certains mécanismes de représentation afin de réduire le temps investi par le corps académique
- ⇒ Activer les comités d'année non actifs dans certaines écoles
- ⇒ Optimiser la communication interne afin que les structures et services transversaux soient suffisamment connus et utilisés par les différents acteurs ; optimiser la communication vers le personnel et les étudiants et inversement
- ⇒ Envisager également la pertinence des programmes au regard de l'externe (étudiants entrants, caractéristiques du monde socio-professionnel...)
- ⇒ Physique : Améliorer l'information aux étudiants sur l'option théorique prise
- ⇒ Augmenter le nombre de stages en entreprise ou en laboratoire hors UCL dans certains programmes
- ⇒ La formation des enseignants doit reprendre les trois volets physique/chimie/biologie à enseigner dans le secondaire
- ⇒ Mieux coordonner les relations avec le monde non académique (par les différentes écoles et avec l'université)
- ⇒ Suivre le devenir des anciens étudiants au niveau facultaire ou de l'université
- ⇒ Géographie : augmenter la visibilité sur les professions
- ⇒ SGE : Créer un noyau de cours spécifiques qui conférerait une identité plus forte au master
- ⇒ Veiller à ce que les ECTS correspondent mieux à la charge de travail des étudiants
- ⇒ Géographie : introduire des cours spécifiques plus tôt dans le cursus
- ⇒ Faire en sorte que les acquis d'apprentissage pilotent davantage le programme et les évaluations des étudiants
- ⇒ Élargir le champ de recrutement des doctorants/assistants
- ⇒ Renforcer l'équipe « Science infuse » pour continuer à améliorer les ponts avec le secondaire
- ⇒ Allouer plus de moyens au master en SGE
- ⇒ Rendre les pratiques de l'aide à la réussite encore plus efficaces ; renforcer la présence d'un conseiller aux études dans chaque programme pour les années à venir
- ⇒ Améliorer le dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants et la collecte de données statistiques sur les programmes
- ⇒ Dans les approches d'autoévaluation, augmenter la transparence et utiliser les canaux d'information internes officiels
- ⇒ Mettre en place une commission qualité interne, organisée par programme, avec une participation de toutes les parties prenantes
- ⇒ Préciser les plans d'action

Les recommandations s'adressent à tous les départements et/ou aux facultés et/ou à l'université, sauf dans les cas où le département visé est indiqué spécifiquement.

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

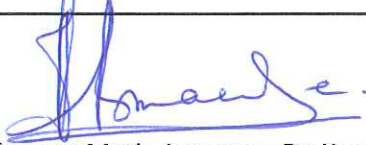
Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond


Nom, fonction et signature de l'autorité académique
dont dépendent les départements évalués


Nom et signature des coordonnateurs(-trices)
de l'autoévaluation



Professeur Jan Govaerts
Doyen, Faculté des Sciences


Professeur Yvan Larondelle
Doyen, Faculté des Bioingénieurs


Professeur Marie-Laurence De Keersmaecker


Professeur Jean-François Gohy


Professeur Giacomo Bruno


Professeur Patrick Gerin

¹ Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.